

LE PÉRIGORD MILITAIRE

CHEVAU-LÉGERS DE LA GARDE DU ROI

(Suite et fin)

Furent inscrits surnuméraires : le 29 juin 1763, Gabriel-Isaac *de Sollière*, de Nanteuil, demeurant à Mareuil, et *La Croix de Saint-Aulaire du Repaire*, âgé de 21 ans, des environs de Mareuil ; le 5 avril 1764, Jean *de Briançon*, 16 ans, du château de Perrou, près Bergerac ; le 12 mai, Jean-Geoffroy *de Leymarie*, 17 ans, page de la Grande Ecurie ; le 5 juin, Jean-Léonard *de Clergeau*, 21 ans, de Périgueux ; le 24 avril 1765, Jean *de Bridal*, de Périgueux, fils du brigadier ; le 1^{er} mars 1766, Jean *Giversac de Nadal*, 20 ans, de Bergerac, et Jean-Martin chevalier *de Nadal*, 19 ans, de Bergerac ; le 27 mars, Gabriel *Rochon de Vormezelle de Queyssac*, 16 ans, de Bergerac, élève de l'école royale militaire.

16 juin 1764

Jean *de Benoist de Manou*, né le 3 décembre 1745, baptisé le 8 à Coursac, fils de Jean-Joseph chevalier seigneur de Manou et de Laubresset, et de dame Françoise de La Bonne *d^elle de la Roche*.

Le 12 décembre 1769, il épousait à Périgueux, paroisse Saint-Front, Suzanne-Catherine de Roche *d^elle de la Veixière*.

21 décembre 1765

De Regniac (Rignac) de Vassal, de Montignac-le-Comte, ayant servi dans les Gardes du Roi.

La généalogie de cette famille mentionne Jean-Armand de Vassal Rignac, fils de Jean et d'Isabeau de Mirandol, demeurant au château de Rouflac, paroisse Saint-Pierre de Montignac en Périgord. Il fut l'un des 200 cheveu-légers de la Garde du Roi et chevalier de Saint-Louis. De son mariage, en 1775, avec Marie-Claire d'Abzac de Limeyrac, ancienne

élève de Saint-Cyr et sœur des célèbres écuyers, il laissa trois fils.

11 juin 1767

Jean-Nicolas *de Gratreau des Groges*, né le 13 août 1751, baptisé à Saint-Pardoux de Mareuil (1), fils de Jean-Philippe chevalier s^{sr} des Groges, lieutenant dans le régiment Royal-Carabiniers, et d'Anne-Radegonde de Marcellac (2).

D'après Clairambault, il était petit-fils de Jean-Baptiste chevalier seigneur des Groges, Beaulieu, la Gotherie, lieutenant-colonel du régiment Royal-Carabiniers (3), chevalier de Saint-Louis, maintenu dans sa noblesse en 1716 sur titres remontant à 1543.

Surnuméraire aux Chevaux-légers jusqu'au 26 juillet 1773.

Emigra en 1791 et servit à l'armée des Princes et à l'armée anglaise.

Les immeubles qu'il possédait sur la commune de Trélissac, deux métairies aux Maurilloux et le moulin du Mounard, furent déclarés biens nationaux et vendus aux enchères.

Commissionné capitaine de cavalerie, 8 février 1797 avec rang du 1^{er} janvier 1793.

Chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

En 1789, il épousa M^{lle} Jourdin de Rouffiac, près La Rochefoucauld (Charente).

1768

Guillaume-Marie *de La Roche-Aymon*, né le 27 juillet 1753 à Paris.

Rang de capitaine de dragons en 1771. Mestre de camp de Belsunce-dragons, 1777. Aide de camp de Monsieur pendant l'émigration. Maréchal de camp, 28 novembre 1792. Lieutenant-général, 30 août 1814.

(1) Commune annexée à Mareuil, où se trouve le château de Beaulieu, près la gare de Mareuil-Gouts.

(2) Elle mourut à Périgueux, dans la maison de réclusion, en 1794.

(3) Il fut aussi ordonné brigadier de cavalerie en 1748. Cf. notre Chronologie des Brigadiers des armées du Roi.

2 avril 1769

Claude Grand de Luxolère, 17 ans, de Tintéliac (1).
Surnuméraire jusqu'en 1770.

1769

Jean Baptiste de Foucauld de Dussac, né le 26 octobre 1746.

Il était seigneur de Dussac, Vaux et autres places.

Capitaine, 1780. Réformé, 1787. Emigré, 1791, il fit la campagne de 1792 à l'armée des Princes, et celles de 1794 à 1801 à l'armée de Condé.

Chevalier de Saint-Louis, 1796.

Epousa en 1766 Marie de Lascoups ^{d^elle} du Cluzeaud, de la paroisse de Saint-Georges de Monclar.

Mort en 1827.

3 février 1776

Jacques de Vassal de Montviel, né le 5 décembre 1738 à Cadillac, diocèse d'Agen.

Garde du Corps du Roi depuis le 2 juin 1756.

Chevalier de Saint-Louis. Mort en émigration.

Il avait épousé à Rions (Bordelais), en 1768, M^elle de Raoul. D'où sept enfants dont trois fils. L'un d'eux, J.-B. François, émigré avec lui, fut plus tard député du Lot-et-Garonne, et mourut en 1853.

Deux filles de Jacques de Vassal furent élevées à Saint-Cyr. Une autre naquit en 1785 à Razac en Périgord.

28 novembre 1776

Estienne-Antoine-Marc-Richard du Tour, né à Bordeaux le 24 juin 1744, et son frère *Joseph du Tour*, né à Mauzac, diocèse de Périgueux, le 29 octobre 1747. Ils étaient fils d'Etienne-Marc-Antoine, écuyer, capitaine d'une compagnie de dragons blancs et commandant du quartier des Terriers Rouges à Saint-Domingue, et de Renée Sauvage.

12 juin 1778

Bertrand de La Brousse, né le 3 novembre 1762, baptisé le

(1) Tenteillac, commune de Bourg-des-Maisons.

15 décembre en l'église paroissiale Saint-Brice de Proissans, diocèse de Sarlat, fils de Pascal-François chevalier s^{gr} de Messès, Barettes et La Combe, ancien mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi, et de Louise de Salès.

11 septembre 1784

Léonard-François *de Belhade*, né le 2 décembre 1770 à Cumond, de François chevalier s^{gr} du Dezert et de la Motte, et de Anne d'Arlot de La Linde, petit-fils de Jean capitaine au régiment de Beauvaisis, arrière petit-fils de François.

Ensuite servit dans la garde constitutionnelle de Louis XVI.

Guillotiné à Paris le 3 juillet 1794, place de la Barrière du Trône, et inhumé au jardin de Piepus.

Il avait épousé M^{lle} Perier : d'où deux enfants (1).

A cette liste, déjà longue, on pourrait encore ajouter :

Léonard *Jarrige de La Morélie* (2), écuyer s^{gr} de Masvieux, baptisé le 1^{er} décembre 1749 à Saint-Yrieix, mort à Liège le 22 mai 1793.

De son mariage en 1780 avec Louise-Damienne de La Vergne, naquirent plusieurs enfants, notamment une fille qui épousa M. J.-B. Tenant de La Tour (3).

Pierre *de Gentil de la Faye* (1746-1824), du village de la Faye, paroisse de Quinsac en Limousin, près de Saint-Yrieix.

Paul *de Manny*, écuyer, chevalier s^{gr} de Beaumont, de la paroisse de Charmant en Angoumois, marié en 1780, à Légouillac de Cercles, avec dame Jeanne Dumais.

Philippe *Cadiot de Saint-Paul*, chevalier s^{gr} d'Aprémont, la Cotte, Juillaguet et autres lieux, marié en 1782, à Saint-Pardoux de Mareuil, avec Madeleine Gratercau d^{elle} de Laprade.

(1) *Bull. de la Soc. hist. du Périgord*, 1925, p. 169, communication de M. de Saint-Saud.

(2) Château de la Morélie, paroisse de Payzac.

(3) P. Huet. *Additions aux généalogies des familles d'Abzac et de Jarrige*.

Les Cheveau-légers portaient un habit écarlate galonné d'or. Leur étendard, blanc bordé d'or, représentait Jupiter foudroyant les géants et portait cette inscription : *Sensere gigantes.*

Les Cheveau-légers avaient une brillante réputation. Ce sera toujours, observait le chevalier de Chabo en 1749, un escadron d'élite, très courageux, très bien monté et très bien exercé. Ils furent réduits à un demi-escadron le 19 janvier 1776, et supprimés le 30 septembre 1787.

Rétablis en juillet 1814, ils furent licenciés par la deuxième Restauration, le 1^{er} janvier 1816.

Nous citerons parmi ces derniers, Pierre-Alphonse comte *de la Roque de Mons*, né à Bergerac, fils aîné du député de la noblesse aux États-généraux, qui s'était réfugié à Bordeaux pendant les Cent-Jours et se signala comme un des principaux auteurs du mouvement du 12 juillet 1815, en obtenant, au Roi, du chef de bataillon Boisson, au milieu des soldats de Clauzel, que le drapeau tricolore fût abattu sur la place de la Comédie. Rentré à Paris le 7 août, il reçut la croix de Saint-Louis le 30 décembre de la même année ; il avait le grade de capitaine de cavalerie.

Citons également Charles-Hippolyte *de La Chapelle*, né à Versailles, paroisse Notre-Dame, le 20 octobre 1784, fils de messire Charles-Gilbert de La Chapelle, ancien capitaine de cavalerie, premier commis de la Maison du Roi, secrétaire des commandements de M^{gr} le Dauphin, et « de d^{me} Marie-Émilie Leschevin, son épouse ». Il devint chevalier de la Légion d'honneur le 14 février 1815 et officier du même ordre le 1^{er} mai 1821. Entré au service en qualité de gendarme dans la compagnie d'ordonnance de M. de Montmorency le 4 octobre 1806, nommé sous-lieutenant au 3^e Cuirassiers le 16 juillet 1807, démissionnaire le 16 janvier 1809, il passa maréchal des logis dans la Garde nationale à cheval de Paris le 1^{er} avril 1814, puis entra dans la compagnie des cheveau-légers de la Garde du Roi en qualité de maréchal des logis, nommé chef d'escadron le 24 août 1814. Il fut nommé lieutenant général d'épée de la compagnie des gardes de la Prévôté de

l'hôtel du Roi le 1^{er} février 1815 et eut ensuite le titre de commandant de la Prévôté de l'Hôtel.

Il mourut le 12 février 1829.

GRENADIERS A CHEVAL DE LA GARDE DU ROI

Cette compagnie, créée en décembre 1676, était formée de 130 ou 150 grenadiers recrutés parmi l'élite. Elle fut réformée par ordonnance royale le 15 décembre 1775 et licencié le 31 du même mois, après cent ans d'existence.

Rétablie sous la Première Restauration, par ordonnance du 15 juillet 1814, elle eut pour capitaine Henri-Joseph *de Malet de la Jorie*, né le 14 juin 1758, émigré de 1791, aide de camp de Monsieur comte d'Artois et lieutenant de la Compagnie des grenadiers d'ordonnance. Mais celui-ci fut nommé maréchal de camp honoraire et chevalier de Saint-Louis le 30 août et reçut sa retraite le 31 décembre.

La compagnie se dispersa pendant les Cent-Jours ; elle fut définitivement licenciée le 1^{er} novembre 1815 par Louis XVIII (décision du 1^{er} septembre), et ses débris furent versés au 1^{er} régiment des grenadiers à cheval de la Garde royale. Le 1^{er} août 1816, le conseil d'administration de l'ancienne compagnie résolut de faire attribuer à chacun des grenadiers une bague représentant une grenade avec la devise *Undique terror, Undique lethum* et les mots *Honneur, Fidélité* ; à l'intérieur de cette bague étaient gravés les noms du possesseur et de son ancien chef, le marquis Louis de La Rochejaquelein (1).

CENT-SUISSES

La Compagnie des Cent-Suisses de la garde ordinaire du Roi, dont l'origine remonte à deux actes de Charles VIII en 1496-97, marchait immédiatement après les Gardes du corps. Elle était formée de cent soldats tous catholiques et avait pour commandant un capitaine-colonel français, assisté de

(1) Cette bague est reproduite dans le *Carnet de la Sabretache*, année 1896, p. 92.

deux capitaines-lieutenants, l'un suisse, l'autre français. Il y avait, en outre, deux aides-majors, deux enseignes, huit exempts, quatre fourriers. La moitié des officiers étaient français ; l'autre, suisse. L'uniforme était bleu bordé d'or, parements, veste, bas et culottes rouges. L'habit de cérémonie consistait en un pourpoint à la livrée royale, entaillé de taffetas rouge et bleu, avec fraise et toque.

La charge de capitaine-colonel des Cent-Suisses, l'une des plus considérables de la Cour (1), eut pour titulaire, du 12 mars 1653 au 13 mai 1655, *Jean de Souillac de Montmége*, à la place d'Henri-Robert duc de Bouillon, aux héritiers duquel il donna cent mille livres (2).

Comme lieutenants français des Cent-Suisses, il faut noter *Thibaud de la Brousse*, qui servit quatorze années dans ce corps, où il succédait en janvier 1620 au sieur de Contades ; *Guillaume de la Boissière de Sainte-Marie*, qui lui appartint de 1692 à 1702 ; puis le neveu de celui-ci, *Philippe de la Boissière* sieur de Chambor ; enfin, le 23 mai 1655, *Thibaud de la Brousse*, s^{gr} d'Alys, fils du précédent.

Notons également *Joseph Valleton de Boissière de Garraube*, écuyer, capitaine exempt des Cent-Suisses en 1778, qui fut parrain de son neveu Joseph-Hippolyte Chantegrel de La Marcodic, le 17 juillet 1782, en l'église Saint-Silain de Périgueux, et qui fut promu maréchal de camp en 1791. (Cf notre *Chronologie des Officiers généraux*.)

Licenciée le 16 mars 1792, la compagnie des Cent-Suisses fut rétablie en juillet 1814 ; licenciée à nouveau en mars 1815 à Moreuil (Picardie), dans la cour du château du marquis de Rougé, réorganisée en juillet 1815 et supprimée en août 1830 (4).

(1) Au jugement de Saint-Simon et aussi du P. Daniel, *Abrégé de l'Hist. de la Milice*, II, 463.

(2) Collection Lancelot, volume 9741, f^o 197 (Bibl. Nat. Ms). — Jean de Souillac était lieutenant-général (voir notre *Chronologie*, p. 31). La famille du regretté marquis de Montferrand possède de Jean de Souillac un très beau portrait peint.

(3) Collection Lancelot, *loc. cit.*

(4) Chevalier Blondin d'Abancourt, *Mémoires* publiés en 1897.

GARDES DE LA PRÉVOTÉ DE L'HOTEL

La Compagnie des Gardes de la Prévoté de l'Hôtel de Sa Majesté, instituée par Saint-Louis, venait après celle des Gardes de la Porte dans l'ordre de préséance des corps de la Maison militaire du Roi.

Ces gardes portaient un habit bleu. On voyait sur leur hoqueton une massue d'Hercule avec l'inscription : *Erit hæc quoque cognita monstris.*

D'après le règlement, les gardes du Corps occupaient l'intérieur des lieux où le Roi se trouvait, les gardes de la Prévoté de l'Hôtel se tenaient aux abords.

A l'époque de la Révolution, ils furent transformés en grenadiers-gendarmes pour la garde de l'Assemblée nationale et devinrent le noyau successivement des gardes de la Convention, du Directoire, des Consuls et des grenadiers de la vieille Garde impériale.

Rétablie en 1814, la compagnie fit partie jusqu'en 1830 de la Maison militaire du Roi. Sur ses contrôles, figurait le comte Pierre *de Villoutreys de Sainte-Marie*, nommé lieutenant de la compagnie le 1^{er} février 1815 et breveté lieutenant-colonel de cavalerie le 2 octobre 1816, né à Sainte-Marie de Frugie le 24 octobre 1760, mort à Périgueux le 12 mai 1820 ; chevalier des Ordres de Saint-Louis et du Phénix. On y trouve aussi le lieutenant François-Joseph *Lagorce* (d'Excideuil) et le garde Augustin *de Monlozon*, né à La Mothe-Montravel.

GARDES DE LA PORTE DU ROI

La Compagnie des Gardes de la Porte du Roi, aussi ancienne que la Monarchie, se composait de cinquante gardes commandés par un capitaine-colonel et quatre lieutenants. Elle servait par quartiers, c'est-à-dire qu'un quart seulement de la compagnie était de service permanent à la fois pour un trimestre : 13 gardes aux quartiers de janvier et d'avril, 12 à ceux de juillet et d'octobre. Leurs trois mois

finis, ils étaient en congé dans leurs foyers jusqu'à l'année suivante.

En 1779, Louis XVI ajouta au cadre quatre sous-lieutenants, autant de brigadiers et de sous-brigadiers.

La compagnie fut supprimée le 30 septembre 1787.

GARDES FRANÇAISES

Le corps le plus nombreux de la Maison du Roi, était le régiment des Gardes françaises, constitué à six bataillons qui comptaient chacun cinq compagnies : une de grenadiers et quatre de fusiliers. Au total, un effectif de cinq mille hommes.

Le régiment remontait à 1563.

L'habit était bleu à parements rouges, la culotte bleue, la veste rouge. Le drapeau bleu était orné de fleurs de lis d'or et d'une croix blanche chargée de quatre couronnes d'or.

Le populaire maréchal Louis-Antoine *de Biron*, qui commanda ce régiment plus de quarante années, ne pouvait certes prévoir le rôle qu'il a joué dans l'insurrection de 1789. Le nouveau colonel gâta tout : « Un grand mécontentement régnait parmi les Gardes françaises. Le régiment venait de perdre le maréchal de Biron qu'il aimait, quoiqu'il le tint sous une discipline exacte, mais sans le tourmenter ; au lieu que le colonel du Chatelet, son successeur, un peu minutieux dans les détails, avait entièrement changé son régime et fait beaucoup d'innovations qui lui avaient déplu ; conduite maladroite, surtout à l'époque où il aurait fallu captiver un régiment qui, par sa force et ses habitudes, devenait si important dans les circonstances. » Ainsi s'exprime un militaire contemporain, le baron de Besenval.

A la bataille de Fontenoy, où Biron déjà commandait les Gardes françaises, un premier enseigne des grenadiers avait gagné, avec une blessure, le grade de sous-lieutenant : il s'appelait Jean-Louis *de Lubersac*, et n'avait que quinze ans, étant né le 8 avril 1730 à Savignac-Lédrier. Au siège de Tournay, il fut blessé à l'œil et enterré par deux bombes.

Lieutenant en 1762, lieutenant de grenadiers en 1771, capitaine commandant en 1780, capitaine de grenadiers en 1782, il devint maréchal de camp le 9 mars 1788, lieutenant général honoraire et commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1814. Il mourut en 1820 et repose dans la chapelle du château de Savignac-Lédrier. Le marquis de Lubersac était seigneur de Savignac, Saint-Meymy (Saint-Mesmin), Génis, la Chassaigne, le Verdier et, par son mariage en 1753 avec une Masgontier de Laubanie, marquis d'Azerac (1).

Notons, d'après le volume unique des officiers des Gardes françaises, Antoine-Marie *Du Cluzel*, capitaine en 1788, né à Nontron le 10 août 1737, mort à l'âge de 95 ans, après avoir longtemps vécu à la Chabrerie, près Château-l'Evêque (2).

Antoine-François-Claude-Marie Christophe chevalier *de Beaumont*, né le 27 août 1767, enseigne le 27 avril 1788, mort à Malte, et Christophe-Armand-Victoire chevalier *de Beaumont*, né le 8 novembre 1769, enseigne le 30 mai 1789.

Thibaut-François *de La Garde*, né le 26 octobre 1762 à Saint-Angel, sous-lieutenant le 2 mars 1789, guillotiné à Paris le 24 juillet 1794 et inhumé dans l'enclos des chanoinesses de Picpus.

Félix-J.-B. *Gontaut de Saint-Geniès*, né en 1770 à Sainte-Orse, sous-lieutenant le 31 mai 1789, mort le 19 août de la même année.

Ici prennent fin nos patientes investigations sur la Maison militaire du Roi au XVIII^e siècle, tout au moins pour la période postérieure à 1740. Successivement, nous avons passé en revue les Gendarmes de la Garde (3), les quatre compagnies de Messieurs les Gardes du Corps (4), les Mousquetaires (5), les Cheval-légers, les Grenadiers à cheval, la compagnie des Cent Gardes suisses, les Gardes de la Porte,

(1) Archives du Ministère de la Guerre.

(2) Sur cet aimable et spirituel vieillard, on lira l'étude que lui a consacrée en 1901 M. Dujarric-Descombes et notre article du *Bournat* de 1916, p. 356.

(3) *Bull.* de 1915. — Tirage à part, in-8° de 21 pages.

(4) *Bull.* de 1918 à 1922. — Tirage à part, in-8° de 112 pages.

(5) *Bull.* de 1928. — Tirage à part, in-8° de 16 pages.

la compagnie des Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, le régiment des Gardes françaises.

Comme pour la Chronologie des officiers généraux jusqu'en 1792 et pour celle des Brigadiers des armées du Roi, notre seul but, notre unique ambition, a été de recenser aussi exactement que possible, sans vaine complaisance et sans aucune ostentation, les éléments nombreux que le Périgord a fournis aux institutions militaires de l'ancienne Monarchie jusqu'à la Révolution.

Joseph DURIEUX.

